***ESSAI DE PROGRAMMATION CYCLE 3 – FRANÇAIS – LANGAGE ORAL***

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences générales** | **CM1** | **CM2** | | **6ème** | |
| **Écouter pour comprendre un message oral,**  **un propos, un discours, un texte lu** | * Attention portée aux éléments vocaux et gestuels lors de l’audition d’un texte ou d’un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches…) et repérage de leurs effets. * Maintien d’une attention orientée en fonction du but. * Identification et mémorisation des informations importantes, enchainements et mise en relation de ces informations ainsi que des informations implicites. | * Attention portée aux éléments vocaux et gestuels lors de l’audition d’un texte ou d’un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches…) et repérage de leurs effets. * Maintien d’une attention orientée en fonction du but. * Identification et mémorisation des informations importantes, enchainements et mise en relation de ces informations ainsi que des informations implicites. * Repérage et prise en compte des caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation …), du lexique et des références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu. | | * Attention portée aux éléments vocaux et gestuels lors de l’audition d’un texte ou d’un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches…) et repérage de leurs effets. * Maintien d’une attention orientée en fonction du but. * Identification et mémorisation des informations importantes, enchainements et mise en relation de ces informations ainsi que des informations implicites. * Repérage et prise en compte des caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation …), du lexique et des références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu. * Repérage d’éventuelles difficultés de compréhension et verbalisation de ces difficultés et des moyens d’y répondre. * Vigilance critique par rapport au langage écouté. | |
| **Parler en prenant en compte son auditoire**   * **pour partager un point de vue personnel, des sentiments, des connaissances ;** * **pour oraliser une œuvre de la littérature orale ou *écrite ;*** * ***pour tenir un propos élaboré et continu relevant d’un genre de l’oral.*** | * Mobilisation des ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris (clarté de l’articulation, débit, rythme, volume de la voix, ton, accentuation, souffle ; communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques). | * Mobilisation des ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris (clarté de l’articulation, débit, rythme, volume de la voix, ton, accentuation, souffle ; communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques). * Organisation et structuration du propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d’un ouvrage, présentation des résultats d’une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d’un point de vue argumenté, etc.). | | * Mobilisation des ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris (clarté de l’articulation, débit, rythme, volume de la voix, ton, accentuation, souffle ; communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques). * Organisation et structuration du propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d’un ouvrage, présentation des résultats d’une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d’un point de vue argumenté, etc.). | |
| * Techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier). * Techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés. | | | | |
| **Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées** (séances d’apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe, jeux de rôles improvisés ou préparés). | * Prise en compte de la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identification des points de vue exprimés. * Présentation d’une idée, d’un point de vue en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, contestation, apport de compléments, reformulation…). * Mobilisation d’actes langagiers qui engagent celui qui parle. * Mobilisation de stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation… * Respect des règles conversationnelles (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos). * Organisation du propos. * Construction et mobilisation de moyens d’expression (lexique, formules, types de phrase, enchainements…). * Mise à distance de l’expérience et mobilisation des connaissances (formulation et reformulation, explicitation des démarches, des contenus, des procédures, etc.). * Identification et différenciation de ce qui relève du singulier, les exemples, et du général, les propriétés. * Lexique des enseignements et disciplines. | | | | |
| **Adopter une attitude critique par rapport au langage produit** | * Règles régulant les échanges ; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d’un pair, aide à la reformulation. * Prise en compte de critères d’évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales. | | * Règles régulant les échanges ; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d’un pair, aide à la reformulation. * Prise en compte de critères d’évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales. * Autocorrection après écoute (reformulations). | | * Règles régulant les échanges ; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d’un pair, aide à la reformulation. * Prise en compte de critères d’évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales. * Autocorrection après écoute (reformulations). * Fonctionnement de la syntaxe de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) et comparaison avec l’écrit.   Relevé et réemploi de mots, d’expressions et de formulations. |

***ESSAI DE PROGRAMMATION CYCLE 3 – FRANÇAIS – LECTURE ET COMPREHENSION DE L’ECRIT***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Compétences générales** | **CM1** | **CM2** | **6ème** |
| **Renforcer la fluidité**  **de la lecture** | * Mémorisation de mots fréquents et irréguliers. * Mise en œuvre efficace et rapide du décodage. * Prise en compte des groupes syntaxiques (groupes de mots avec une unité de sens), des marques de ponctuation. | | |
| **Contrôler sa compréhension et adopter un comportement de lecteur autonome** | * Justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées. * Repérage de ses difficultés ; tentatives pour les expliquer. * Maintien d’une attitude active et réflexive : vigilance relative à l’objectif (compréhension, buts de la lecture) ; adaptation de la lecture à ses objectifs ; demande d’aide ; mise en œuvre de stratégies pour résoudre ses difficultés … * Recours spontané à la lecture pour les besoins de l’apprentissage ou les besoins personnels. * Autonomie dans le choix d’un ouvrage adapté à son niveau de lecture, selon ses goûts et ses besoins. | | |
| ***C*omprendre un texte littéraire et l’interpréter** | * Mise en œuvre d’une démarche de compréhension : identification et hiérarchisation des informations importantes, mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, interprétations à partir de la mise en relation d’indices, explicites ou implicites (inférences). * Explicitation des relations et des éléments de cohérence externes (situations d’énonciation et visée du ou des documents, contexte, nature et source des documents, etc.). * Mobilisation des connaissances lexicales. * Identification, construction de caractéristiques et spécificités des genres propres aux enseignements et disciplines. * Identification, construction de caractéristiques et de spécificités de formes d’expression et de représentation (image, tableau, graphique, schéma, diagramme). | * Mise en œuvre d’une démarche de compréhension : identification et hiérarchisation des informations importantes, mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, interprétations à partir de la mise en relation d’indices, explicites ou implicites (inférences). * Explicitation des relations et des éléments de cohérence externes (situations d’énonciation et visée du ou des documents, contexte, nature et source des documents, etc.). * Mobilisation des connaissances lexicales. * Identification, construction de caractéristiques et spécificités des genres propres aux enseignements et disciplines. * Identification, construction de caractéristiques et de spécificités de formes d’expression et de représentation (image, tableau, graphique, schéma, diagramme). * Apprentissage explicite de la mise en relation des informations dans le cas de documents associant plusieurs supports (texte, image, schéma, tableau, graphique…) ou de documents avec des liens hypertextes. * Mise en relation explicite du document lu avec d’autres documents lus antérieurement et avec les connaissances culturelles, historiques, géographiques, scientifiques ou techniques des élèves. | * Mise en œuvre d’une démarche de compréhension : identification et hiérarchisation des informations importantes, mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, interprétations à partir de la mise en relation d’indices, explicites ou implicites (inférences). * Explicitation des relations et des éléments de cohérence externes (situations d’énonciation et visée du ou des documents, contexte, nature et source des documents, etc.). * Mobilisation des connaissances lexicales. * Identification, construction de caractéristiques et spécificités des genres propres aux enseignements et disciplines. * Identification, construction de caractéristiques et de spécificités de formes d’expression et de représentation (image, tableau, graphique, schéma, diagramme). * Apprentissage explicite de la mise en relation des informations dans le cas de documents associant plusieurs supports (texte, image, schéma, tableau, graphique…) ou de documents avec des liens hypertextes. * Mise en relation explicite du document lu avec d’autres documents lus antérieurement et avec les connaissances culturelles, historiques, géographiques, scientifiques ou techniques des élèves. * Identification de la portée des informations contenues dans le ou les documents : * singulières (exemple, expérience, illustration) * ou générales (caractéristiques, propriétés). |

***ESSAI DE PROGRAMMATION CYCLE 3 – FRANÇAIS – ECRITURE***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Compétences générales** | **CM1** | **CM2** | **6ème** |
| **Écrire à la main de manière fluide et efficace** | * Automatisation des gestes de l’écriture cursive. * Entrainement à la copie pour développer rapidité et efficacité. | | |
| **Écrire avec un clavier rapidement et efficacement** | * Apprentissage méthodique de l’usage du clavier. * Entrainement à l’écriture sur ordinateur. | | |
| **Recourir à l’écriture pour réfléchir et pour apprendre** | * Écrits de travail pour formuler des impressions de lecture, émettre des hypothèses, articuler des idées, hiérarchiser, lister. * Écrits de travail pour reformuler, produire des conclusions provisoires, des résumés. * Écrits réflexifs pour expliquer une démarche, justifier une réponse, argumenter. | | |
| **Produire des écrits variés en s’appropriant les différentes dimensions de l’activité d’écriture** | * Connaissance des caractéristiques principales des différents genres d’écrits à produire. * Construction d’une posture d’auteur. * Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d’une démarche de production de textes : convoquer un univers de référence, un matériau linguistique, trouver et organiser des idées, élaborer des phrases, les enchainer avec cohérence, élaborer des paragraphes ou d’autres formes d’organisation textuelles. * Pratique du « brouillon » ou d’écrits de travail. * Connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d’accord, ponctuation, organisateurs du discours…). * Mobilisation des outils liés à l’étude de la langue à disposition dans la classe. | | |
| **Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte** | * Conception de l’écriture comme un processus inscrit dans la durée. * Mise à distance de son texte pour l’évaluer. * Expérimentation de nouvelles consignes d’écriture. * Enrichissement, recherche de formulations plus adéquates. | | |
| **Prendre en compte les normes de l’écrit pour formuler, transcrire et réviser** | * En lien avec la lecture, prise de conscience des éléments qui assurent la cohérence du texte (connecteurs logiques, temporels, reprises anaphoriques, temps verbaux) pour repérer des dysfonctionnements. * En lien avec la lecture et l’étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur la ponctuation (utilité, usage, participation au sens du texte) et sur la syntaxe (la phrase comme unité de sens). * Prise en compte de la notion de paragraphe et des formes d’organisation du texte propres aux différents genres et types d’écrits. * En lien avec l’étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur l’orthographe grammaticale : accord du verbe avec le sujet ; morphologie verbale en fonction des temps ; accord du déterminant et de l’adjectif avec le nom ; accord de l’attribut du sujet. * Mobilisation des connaissances portant sur l’orthographe lexicale et capacité à vérifier l’orthographe des mots dont on doute avec les outils disponibles dans la classe. | | |

***ESSAI DE PROGRAMMATION CYCLE 3 – FRANÇAIS – ETUDE DE LA LANGUE (grammaire, orthographe, lexique)***

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Compétences générales** | **CM1** | | **CM2** | | **6ème** |
| **Maitriser**  **les**  **relations**  **entre l’oral**  **et l’écrit** | * Ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés. * Variation et marques morphologiques à l’oral et à l’écrit (noms, déterminants, adjectifs, pronoms, verbes). | | | | |
| **Acquérir la structure,**  **le sens et l’orthographe**  **des mots** | * Observations morphologiques : dérivation et composition, explications sur la graphie des mots, établissement de séries de mots (en lien avec la lecture et l’écriture). * Mise en réseau de mots (groupements par champ lexical). * Analyse du sens des mots : polysémie et synonymie, catégorisations (termes génériques/spécifiques). * Découverte des bases latines et grecques, dérivation et composition à partir d’éléments latins ou grecs, repérage des mots appartenant au vocabulaire savant, construction de séries lexicales. | | | | |
| **Maitriser la forme des**  **mots en lien**  **avec la**  **syntaxe** | * Observation des marques du genre et du nombre entendues et écrites. * Identification des classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant ; l’adjectif  ; le pronom. * Notion de groupe nominal et accords au sein du groupe nominal. * Accord du verbe avec son sujet, de l’attribut avec le sujet, du participe passé avec *être* (à rapprocher de l’accord de l’attribut avec le sujet). * Élaboration de règles de fonctionnement construites sur les régularités. | | | | |
| **Identifier les constituants d’une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ;**  **distinguer phrase simple et phrase complexe** | * Mise en évidence de la cohérence sémantique de la phrase : de quoi on parle et ce qu’on en dit, à quoi on peut rajouter des compléments de phrase facultatifs. * Mise en évidence des groupes syntaxiques : le sujet de la phrase (un groupe nominal, un pronom, une subordonnée) ; le prédicat de la phrase, c’est-à-dire ce qu’on dit du sujet (très souvent un groupe verbal formé du verbe et des compléments du verbe s’il en a) ; le complément de phrase (un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un adverbe ou un groupe adverbial, une subordonnée). * Distinction phrase simple-phrase complexe à partir du repérage des verbes. | | | | |
| **Observer le fonctionnement du**  **verbe et l’orthographier** | * Reconnaissance du verbe (utilisation de plusieurs procédures). * Mise en évidence du lien sens-syntaxe : place et rôle du verbe, constructions verbales, compléments du verbe et groupe verbal. * Mémorisation des verbes fréquents (*être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir*) et des verbes dont l’infinitif est en -er à l’imparfait, au futur, au présent | * Reconnaissance du verbe (utilisation de plusieurs procédures). * Mise en évidence du lien sens-syntaxe : place et rôle du verbe, constructions verbales, compléments du verbe et groupe verbal. * Morphologie verbale écrite en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical-marques de temps-marques de personne) ; distinction temps simples/temps composés. * Mémorisation des verbes fréquents (*être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir*) et des verbes dont l’infinitif est en -er à l’imparfait, au futur, au présent,à l’impératif et aux 3èmes personnes du passé simple. * Approche de l’aspect verbal (valeurs des temps) abordé à travers l’emploi des verbes dans les textes lus et en production écrite ou orale (le récit au passé simple à la 3ème personne, etc…) | | * Reconnaissance du verbe (utilisation de plusieurs procédures). * Mise en évidence du lien sens-syntaxe : place et rôle du verbe, constructions verbales, compléments du verbe et groupe verbal. * Morphologie verbale écrite en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical-marques de temps-marques de personne) ; distinction temps simples/temps composés. * Mémorisation des verbes fréquents (*être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir*) et des verbes dont l’infinitif est en -er à l’imparfait, au futur, au présent, au présent du mode conditionnel, à l’impératif et aux 3èmes personnes du passé simple. * Approche de l’aspect verbal (valeurs des temps) abordé à travers l’emploi des verbes dans les textes lus et en production écrite ou orale (le récit au passé simple à la 3ème personne, le discours au présent ou au passé composé, etc.). | |